

Séminaire de refondation des Conseils citoyens indépendants

1^{er} et 2 décembre 2017

Vendredi 1^{er} décembre 2017

Rappel du processus de refondation

Etape 1 : Le Séminaire de refondation

Objectif du Séminaire :

Co-construire les bases d'un fonctionnement renouvelé pour les Conseils citoyens indépendants

Les participants :

- ✓ Les membres actifs des CCI et ceux qui en sont partis
- ✓ Trois représentants du Comité de Liaison des Unions de Quartier (CLUQ)
- ✓ La présidente du Conseil des Résidents Etrangers de Grenoble (CREG)
- ✓ L'équipe de la Direction de projet démocratie locale

Animation par un tiers :

Co-développement Academy

Etape 2 : Le Comité de rédaction.

Objectif du Comité de rédaction :

En s'appuyant sur les orientations issues du Séminaire de refondation, rédiger la nouvelle Charte de fonctionnement des Conseils citoyens indépendants.

Les participants :

- ✓ 7 citoyens ayant participé au Séminaire de refondation dont un représentant du CLUQ.
- ✓ 7 élus municipaux dont 2 élus de l'opposition

Suite au vote sans candidat des participants au Séminaire, les 7 citoyens qui participeront au Comité de rédaction sont :

- ✓ Mathieu AUVRAY
- ✓ Florian ARTUS
- ✓ Louise-Hortense DIBAM
- ✓ Annabelle BRETTON
- ✓ Anne SAOUDI
- ✓ Aline BLANC-TAILLEUR
- ✓ Jean-Pierre CHARRE (représentant du CLUQ)

Les dates : 21 décembre 2017 et 9 janvier 2018

Etape 3 : Vote de la nouvelle Charte en Conseil municipal

Etape 4 : Lancement d'un nouveau recrutement en fonction des règles de la nouvelle Charte de fonctionnement lors du deuxième trimestre 2018.

Les principes essentiels pour la Ville de Grenoble (les invariants)

- 1. L'indépendance** : *pas de lien de subordination entre l'instance citoyenne et la Ville de Grenoble.*
- 2. La présence effective de citoyens tirés au sort** : *les citoyens tirés au sort garantissent la diversité des paroles citoyennes et renforcent la légitimité de l'instance.*
- 3. La mobilisation des Conseils citoyens indépendants sur des politiques municipales choisies en dialogue avec eux.**

***Des instances citoyennes indépendantes, reconnues
et qui peuvent impacter les politiques municipales.***

Rappel du cadre légal :

« Art. L. 2143-1. - Dans les communes de 80 000 habitants et plus, le conseil municipal fixe le périmètre de chacun des quartiers constituant la commune.

« Chacun d'eux est doté d'un conseil de quartier dont le conseil municipal fixe la dénomination, la composition et les modalités de fonctionnement.

« Les conseils de quartier peuvent être consultés par le maire et peuvent lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Le maire peut les associer à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.

« Le conseil municipal peut affecter aux conseils de quartier un local et leur allouer chaque année des crédits pour leur fonctionnement.

« Les communes dont la population est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants peuvent appliquer les présentes dispositions. Dans ce cas, les articles L. 2122-2-1 et L. 2122-18-1 s'appliquent. »

Rappel du cadre financier :

Le budget aujourd'hui disponible pour les Conseils citoyens indépendants est de 54 000€ par an.

Le temps de travail dédié est d'environ 0,5ETP.

Retour de la Commission de suivi et d'évaluation : les CCI, 2 ans après

1. Présentation de la démarche d'évaluation (de janvier 2016 à décembre 2017).

2. Etat des lieux de la situation 2 ans après :

Les effectifs :

- En-dessous de ceux espérés par la charte
- Noyau actif de 30 personnes

	Tableau des effectifs			
	Présents aux réunions		Participants aux noyaux actifs	
	Juin 2016	Juin / oct. 2017	Juin 2016	Juin / oct. 2017
A	15	10	12	10
B	16	10	8	4
C	10	7	7	4
D	5	8	5	2
E	10	4	8	4
F	8	10	8	6
Sous-total	64	49	58	30
G	6	nc	6	nc
Total	70	•	54	

La composition :

- Parité femmes-hommes : largement acquise
- Âge : majoritairement des personnes actives (30 – 60 ans)
- Mixité sociale :
 - ✓ socialement homogène (classes moyennes et supérieures)
 - ✓ absence de personnes « éloignées de la chose publique »

Le fonctionnement interne :

- Modèle collégial, considéré comme démocratique
- Produit une bonne qualité de relation entre les membres
- Néanmoins, le problème des effectifs impacte l'activité

3. Constats suite à l'analyse

Le sens des CCI n'est pas assez clairement défini :

- Une finalité floue : être des « artisans de la démocratie »
- Des objectifs confus et distincts : « développer les projets » + « discuter/participer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques »
- Impacte fortement la motivation des membres et / ou des potentiels membres
- Génère des malentendus entre membres des CCI et élus municipaux

4. Préconisations essentielles

✓ Distinguer et clarifier les objectifs :

- Développer des projets
- Échanger et débattre des politiques publiques
- Participer à l'élaboration et/ou à l'évaluation de politiques publiques

✓ Mieux définir les modalités de relation entre CCI et élus municipaux

Éléments de réflexion et d'analyse sur le tirage au sort

Un groupe d'étudiants de Science-Po Grenoble ont travaillé à la demande de la Ville de Grenoble sur les démarches de participation citoyenne avec tirage au sort à travers le monde. Vous trouverez ci-dessous les liens pour accéder à :

- la carte des expériences de démarches participatives avec tirage au sort à travers le monde : <http://u.osmfr.org/m/181136/>
- Le lien vers l'analyse de ces différentes expériences : <https://prezi.com/p/yjqwejp4n3qz/>

Samedi 2 décembre 2017

Orientations et modalités d'actions prioritaires lors du travail collectif

L'objectif du séminaire était de produire des orientations claires, prioritaires qui puissent guider le travail du Comité de rédaction. Le temps de travail collectif du samedi 2 décembre a permis d'élaborer et de prioriser ces orientations et de faire émerger différentes modalités d'action.

Afin de pouvoir clarifier certaines orientations et prioriser les modalités d'action, un questionnaire en ligne a été proposé à l'ensemble des participants au Séminaire. Il en ressort les résultats suivants :

Les participants au Séminaire préconisent la mise en place :

- Uniquement de Conseils citoyens indépendants sur projet/thématique à l'échelle de la Ville (un projet ou une thématique précise, une durée définie) **30,8%**
- Uniquement de Conseils citoyens indépendants territoriaux **23,1%**
- De Conseils citoyens indépendants territoriaux **et** de Conseils citoyens indépendants sur projet/thématique à l'échelle de la Ville **46,2%**

Les participants au Séminaire préconisent des Conseils citoyens indépendants :

- Mélangeant des personnes volontaires et des personnes tirées au sort **92,3%**
- Composés exclusivement de personnes tirés au sort **7,7%**

Lors du Séminaire, trois « orientations » sont arrivées en tête de vos votes :

- ✓ Les élus prennent en compte l'avis des CCI (20 voix)
- ✓ Les tirés au sort s'intègrent facilement au CCI et restent (12 voix)
- ✓ Les CCI parviennent à inclure les publics éloignés de la participation citoyenne (9 voix)

Pour chacune de ces orientations, les participants au Séminaire ont proposé différents leviers pour les atteindre avant de les prioriser via un questionnaire en ligne. Les résultats, dans l'ordre de priorisation, sont les suivants :

Les élus prennent en compte l'avis des CCI (20 voix)

- Les CCI sont représentées dans des instances municipales (Commission, etc) **61,5%**
- Une mécanique d'interactions négociées et prédéfinies est mise en place entre la Ville et les CCI **53,8%**
- Les élus sont formés et services municipaux structurés pour prendre en compte l'avis des CCI **38,5%**
- La participation des CCI à la décision publique figure dans la Charte de fonctionnement. **38,5%**
- Les CCI disposent d'un interlocuteur dans les services techniques **34,6%**
- Un CCI peut rédiger une délibération qui peut être soumise au vote du Conseil municipal **30,8%**
- Mise en place d'un accusé de réception et d'un délais de réponses sur les demandes des CCI à la municipalité. **26,9%**
- Les CCI participent à l'élaboration du calendrier des projets **11,5%**

Les tirés au sort s'intègrent facilement au CCI et restent (12 voix)

- Guide d'accueil, parrainage, formation pour intégrer les nouveaux membres. **76,9%**
- Mise en place de CCI temporaires sur des projets (un objet de travail précis, un temps défini, un facilitateur professionnel). **61,5%**
- Présence de facilitateurs professionnels, au moins au démarrage des groupes. **50%**
- Les tirés au sort peuvent choisir parmi plusieurs thématiques. **50%**
- Le recrutement par tirage au sort ne se fait que sur des CCI travaillant sur des projets spécifiques. **15,4%**

Les CCI parviennent à inclure les publics éloignés de la participation citoyenne (9 voix)

- Formation et apport d'expertise aux CCI, apport de ressources internes et externes à la Ville. **69,2%**
- Guide d'accueil, parrainage, formation pour intégrer les nouveaux membres. **50%**
- Différentes modalités de participation possibles au sein des CCI. **50%**
- Mise en place de CCI temporaires sur des projets (un objet de travail précis, un temps défini, un professionnel pour animer les échanges). **46,2%**
- Présence de facilitateur professionnel, au moins au démarrage des groupes. **26,9%**
- Des résidents étrangers grenoblois sont nécessairement présents dans les CCI. **26,9%**

D'autres orientations ont été évoquées lors du Séminaire et accompagnées de propositions aux d'actions. Il a donc été demandé aux participants au Séminaire de prioriser ces propositions d'action. Les résultats sont les suivants :

- Les CCI sont connus et reconnus au travers d'un renforcement de la communication (4 votes) **76,9%**
- Les relations entre les CCI et les UQ sont harmonieuses grâce à l'absence de doublon et la mise en place de mécanismes de coopération (8 votes). **57,7%**
- Les CCI travaillent sur des projets dont ils ont l'initiative (2 votes). **46,2%**
- Les CCI sont des écoles du citoyen avec des temps de formation et l'apport d'expertise (7 votes). **46,2%**
- Les CCI travaillent sur des thématiques proposées par la Ville (6 votes) **38,5%**
- Les CCI sont transparents avec une liste de membre actualisé et publique et des comptes-rendus systématiquement diffusés (5 votes) **19,2%**

A noter que lors du Séminaire, d'autres pistes de travail ont été évoquées :

- Le recrutement des CCI doit être à la charge de la Ville avec le développement d'une méthode de tirage au sort efficace.
- Il doit être développé des méthodes d' « aller-vers » pour mobiliser des personnes qui ne participeraient pas spontanément.
- La durée des mandats doit être assouplie.
- Il est important de faciliter l'accès à l'information pour les Conseils citoyens indépendants.
- Dans l'hypothèse de la mise en place de CCI thématique/sur projet :
 - possibilité pour le CCI de travailler sur un sujet pour lequel la Ville indique qu'elle n'est a priori pas prête à laisser des marges de manœuvre.
 - la Ville devrait proposer plusieurs sujets mais les citoyens aussi au travers d'une plateforme de recueil des sujets souhaités par les citoyens.
- Idée de réunion annuelle de lancement inter-CCI sur une demi-journée
 - Qui donne une vision pour les 2 ans à venir
 - Qui permet aux CCI de se soutenir mutuellement
 - Qui permet aux citoyens de mieux connaître les CCI
 - Qui met en place des groupes de travail et un plan d'action

Enfin, lors du Séminaire, il a été demandé à chacun, à partir de son expérience personnelle, de définir les leviers permettant une mobilisation durable des citoyens et de leurs énergies.

Ces éléments devront guider le Comité de rédaction afin d'imaginer un fonctionnement qui favorise ces éléments :

- ✓ Dynamique collective, « se réaliser soi-même au travers du collectif », un groupe fort, joyeux, qui se soutient mutuellement
- ✓ Se sentir interpellé, concerné
- ✓ Etre impliqués dans des projets concrets avec un objectif précis
- ✓ Réaliser des choses nouvelles, des actions innovantes avec de l'imagination, de la créativité
- ✓ Se sentir compétent, avoir une méthode de travail
- ✓ Sentiment de pouvoir changer des choses, obtenir des résultats concrets en dépit des obstacles
- ✓ Se sentir utile
- ✓ Rencontrer des gens différents
- ✓ Une occasion d'apprentissage, de rencontres, d'évolution personnelle
- ✓ Un collectif bienveillant, de la confiance, du partage
- ✓ Persévérance
- ✓ Une occasion d'épanouissement, de cheminement
- ✓ Un projet avec un chemin intéressant pour atteindre l'objectif
- ✓ Faire ensemble
- ✓ Laisser des traces